

Des ateliers d'informatique pour les anciens de la commune



L'adjoint Maxence Gaillard anime des ateliers pour les seniors depuis fin mai, à la salle du conseil.

Suite à un questionnaire sur les besoins des anciens de la commune, des ateliers d'informatique ont été mis en place. Comment utiliser WhatsApp, transférer ses photos sur l'ordinateur ou encore prendre un rendez-vous médical en ligne, les participants, parfois démunis face à ces nouveaux systèmes, se mettent à la page.

C'est Thérèse Berceau, à l'époque où elle était adjointe aux affaires sociales, qui avait lancé un grand questionnaire aux anciens de la commune afin de connaître leurs désirs et leurs besoins. Et beaucoup de réponses concernaient l'utilisation du smartphone et d'internet.

Thérèse Berceau ayant quitté le conseil municipal, c'est désormais Maxence Gaillard, qui a d'ailleurs repris le poste d'adjoint, qui a plongé dans la voie tracée.

• **Se familiariser avec le téléphone portable et internet**

Depuis fin mai, le vendredi après-midi, la salle du conseil accueille les anciens désireux de se familiariser un peu plus avec leur téléphone portable.

« Ces séances sont dédiées à toutes celles et tous ceux qui désirent acquérir de nouvelles connaissances avec leur smartphone, mais également sur tout ce qui concerne l'informatique », précise-t-il.

• Il reste quelques places pour les vendredis 23 et 30 juin

Limitées à huit personnes, les deux premières sessions ont vu cinq personnes se présenter en mairie. L'animateur rappelle que, pour les suivantes, qui auront lieu les 23 et 30 juin, il reste encore quelques places.

Plusieurs thèmes sont abordés lors de ces séances, comme l'utilisation de son téléphone, prendre des photos, les envoyer et les transférer sur ordinateur ; créer une adresse courriel, rédiger et envoyer un courriel ; se connecter sur le site de sa banque, prendre un rendez-vous médical ; comment voir ses proches lors d'un appel, utilisation de WhatsApp et d'autres applications.

Bien évidemment, chacun des participants vient avec son téléphone, sa tablette ou son ordinateur portable.

• Des cours gratuits

Ces cours, gratuits au demeurant, devraient être fort précieux pour ces anciens qui, quelquefois sont bien démunis face à des démarches à effectuer. Et sur ce point, Maxence Gaillard apporte tous les conseils et renseignements, même si les questions posées ne sont pas en rapport avec le thème du jour.

Pour participer aux deux derniers ateliers, il faut s'inscrire auprès du secrétariat de mairie.